

— Mercredi, Monseigneur l'Archevêque a fait la consécration des autels de sainte Anne et de saint Charles, à la chapelle du Séminaire.

Une belle collection

Le Séminaire a confié à un artiste autrichien, M. Raab, le soin de réparer quelques-uns de ses tableaux et de mettre en ordre toutes les peintures de la galerie de l'Université. M. Raab a mis près de deux mois à ce travail.

Avant de quitter Québec, cet artiste a voulu voir la collection de gravures que possède le Séminaire, et il a été étonné de la richesse de cette collection qu'il croit être la plus complète de l'Amérique. Il y a des gravures de toutes les époques et signées par les auteurs les plus célèbres. Elles devraient être mises en ordre et exposées dans un musée qu'on pourrait visiter. On hésite cependant à faire faire ce travail, car on trouve qu'il y a déjà trop de choses précieuses dans les différents départements de l'Université qui n'est pas à l'épreuve du feu. Un malheureux incendie pourrait détruire ces richesses et causer une perte irréparable.

Quand l'Université sera-t-elle en état de pouvoir faire construire un édifice parfaitement sûr, dans lequel seraient placés et sa bibliothèque, et ses tableaux et ses musées ?

A propos de la « Loi des Bacheliers »

Il en est encore quelques-uns, paraît-il, qui en veulent au privilège accordé aux bacheliers de l'université Laval de pouvoir se mettre à l'étude des professions libérales sans autre examen. Ils sont sous la fausse impression que tous les élèves de nos séminaires et de nos collèges subissent avec succès l'examen du baccalauréat. Voici, à ce propos, des statistiques que nous avons puisées à bonne source.

Au mois de juin dernier, 225 élèves se sont présentés pour subir l'examen des Sciences et 51 ont obtenu le titre de bachelier, c'est-à-dire : 22%. A la même date, 325 ont subi l'examen